

Sélective Nationale Marathon Championnats de France Canoë-Kayak 6 septembre 2015 INVITATION

Conditions techniques	
Inter région	Sud
Compétition	Sélective Nationale Marathon
Lieu	Base Nautique de Castelnaud la Chapelle
Bassin	Rivière Dordogne entre Castelnaud la Chapelle et la Roque Gageac (La Malartrie)
Date	Dimanche 6 septembre 2015
Catégories et distances	De Cadets à Vétérans monoplace et biplace M : 5 Km (0p) C : 15 Km (2p) DJ/S/V et HV : 20 Km (3p) HS : 25 Km (4p)
Date limite d'inscription	Le mercredi 26 août 2015 à 23 h 59 Inscription obligatoire par l'intermédiaire du site d'inscriptions centralisées. Aucune inscription ne peut être faite par un autre moyen
Montant des droits d'inscription	4 € par monoplace et biplace – gratuit pour les minimes Chèque à l'ordre de la FFCK à envoyer avant le 27 août 2015 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Pascal Clanet – Résidence L'Estey - 10 rue Jean Louis Villemin Hall 2 Apt 210 33520 BRUGES
Caution <i>(si non versée à cette date)</i>	Caution annuelle obligatoire - 50 € : 10 bateaux inscrits - 100 € de 11 à 20 bateaux inscrits - 200 € à partir de 21 bateaux Faire un chèque à l'ordre de la FFCK à envoyer avant le 29 août 2013 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Pascal Clanet – Résidence L'Estey - 10 rue Jean Louis Villemin Hall 2 Apt 210 33520 BRUGES
Site internet des inscriptions	http://ckmondelange.org/inscriptions/ Site ouvert à partir du 24 juillet 2015 à 0 Heure Fermeture du site le mercredi 26 août 2015 à 23 h 59
Information concernant les inscriptions	Pascal Clanet – Résidence L'Estey - 10 rue Jean Louis Villemin Hall 2 Apt 210 33520 BRUGES <i>E-mail : clanet.pascal@orange.fr</i> <i>Tél. 06 47 62 94 11</i>
Conditions d'acceptation des inscriptions	Les inscriptions seront prises en compte seulement si elles sont suivies de la réception des chèques (inscription et caution) avant le 27 Août 2015 Pagaie verte EC et certificat médical à jour pour chaque compétiteur. (la vérification se fera via les inscriptions faites sur Internet) Attention : Tout retard ou absence du ou des chèques entrainera une pénalité de 8 Euros par bateau.
Réunion de confirmation	Samedi 5 septembre 2015 à 19 H à la Salle polyvalente du Tournepique à Castelnaud la Chapelle

Conditions d'accueil	
Sécurité	Articles RG31 et RP CEL/MAR 39.2 Les Conditions météo (vent, courant, température, crues, etc...) peuvent amener les organisateurs à exiger le port du gilet de sauvetage. Les clubs sont donc invités à prendre leurs précautions pour satisfaire les exigences des organisateurs.
Information concernant la lutte contre le dopage	Dans le cadre d'un prélèvement sanguin qui peut être effectué lors d'un contrôle anti-dopage, les compétiteurs et compétitrices mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale . Le modèle d'autorisation parentale est téléchargeable sur le site fédéral. Tous les compétiteurs doivent pouvoir fournir une pièce d'identité valide lors d'un contrôle anti-dopage.
Tenue aux couleurs du club	Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire pendant les courses.
Coordonnées de l'Organisateur	Association Marathon Dordogne Périgord Canoë-kayak – Le Tournepike – 24250 CASTELNAUD LA CHAPELLE E-mail : marathon.dordognecastelnaud@wanadoo.fr Tél. 06 75 61 58 28 www.marathon-dordogne-canoë-kayak.org
Hébergement	Gîte municipal à Castelnaud la Chapelle 05 53 29 51 21 (Mairie) Camping/ mobil homes Maisonneuve à Castelnaud : 05 53 29 51 29 Camping Municipal Saint Julien de Lampon : 05 53 29 83 39 O. T. : Domme 05 53 31 71 00 – Vitrac 05 53 28 57 80 – Carlux 05 53 59 10 70 Centre AROEVEN à Cladech 05 53 29 02 46
Restauration	Tous commerces sur place
Autres conditions	Début des courses Dimanche 8 mai à partir de 9 H 00 Toutes les plaques à numéros perdues ou cassées seront facturées à 10 euros pièces Cauton de 50 € par club pour les plaquettes – Chèque séparé à l'ordre de F.F.C.K.
Podium – Résultats – Vin d'honneur	16 H sur la plage Le Tournepike à Castelnaud – 17 H « Verre de l'amitié »